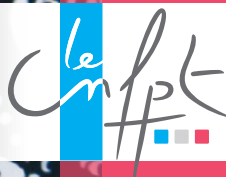




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2014

CHAMPAGNE-ARDENNE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



PATRICE VALENTIN
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
CHAMPAGNE-ARDENNE

« LES COLLECTIVITÉS ONT FAIT PREUVE D'UNE REMARQUABLE CAPACITÉ D'ADAPTATION. »

Élu délégué régional le 23 octobre 2014, il me revient de présenter le bilan de la délégation pour 2014.

Je veux d'abord remercier Joëlle VASSEUR, qui avait assumé cette responsabilité avant moi, lors de ses précédents mandats, et qui a toujours su animer notre Conseil régional d'orientation avec efficacité et en permettant la parole de chacun.

Je souhaite également remercier toutes nos collectivités de Champagne-Ardenne, qui nous ont suivi et soutenu dans l'effort de dématérialisation que nous avons mené en 2014, avec la montée en puissance de l'inscription en ligne. Elles ont fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation, allant dans le sens de la modernisation du service public, à laquelle nous sommes si profondément attachés.

Ce territoire Champardennais est particulier. Il est deux fois moins dense que la France et les 12 premières collectivités locales emploient 47 % des 32 947 agents territoriaux de la région. À l'opposé, 1 622 collectivités en emploient 28 % seulement. Ces chiffres ont été présentés par l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences territoriales du CNFPT, à l'Hôtel de Ville de Troyes, le 22 mai 2014, devant le Conseil national d'orientation du CNFPT.

Cette configuration de la région nous oblige à être attentif à la fois aux grandes collectivités et aux territoires peu denses. En 2014, les formations organisées en interne dans les collectivités, dites « formations en intra » ont progressé dans les grandes collectivités, et trois plans de formation départementaux ont été développés, en partenariat étroit avec les centres de gestion.

2014 a également été l'année du déploiement sur toute la région de notre offre en matière d'illettrisme. À cette occasion, un véritable réseau de formateurs spécifiques a été mis en place.

Enfin en 2014, la délégation a beaucoup travaillé sur le thème de la relation aux intervenants, organisant même le séminaire des cadres de l'inter région Est du CNFPT sur ce thème. Le recours à des intervenants représente 80 % des actions de formation de la délégation. Et la qualité de ces formations dépend pour beaucoup, de la qualité de la relation que nous entretenons avec les formateurs, depuis le recrutement jusqu'à la réalisation des formations et leur évaluation.

Pour cela aussi, je voudrais remercier tous les agents de la délégation.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

FAVORISER L'ACCÈS À LA FORMATION DE TOUS LES AGENTS TERRITORIAUX EST UNE PRIORITÉ DU CNFPT

12 370

**STAGIAIRES FORMÉS EN 2014
+ 21,2 % PAR RAPPORT À 2008**

UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION PROGRAMMÉES

L'année 2014 a été marquée en Champagne-Ardenne par un effort très important de programmation de sessions garantissant une offre variée pour tous les métiers :

1 408 SESSIONS (+ 18 % PAR RAPPORT À 2013)

32 808 JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES (+ 274 % PAR RAPPORT À 2008)

2 848 JOURS DE FORMATION (+ 29,7 % PAR RAPPORT À 2008)

DONT 2 141 JOURS DE FORMATION CONTINUE REPRÉSENTANT 70 % DE L'ACTIVITÉ GLOBALE

UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

L'accueil des agents de catégorie C : c'est un objectif majeur pour le CNFPT et en particulier en Champagne-Ardenne où le taux d'accueil est toujours élevé, représentant **66 %** de jours formation stagiaires.

La part des agents de la filière technique formés est en hausse : **46,7 % (41 % en 2013)**.

48 agents ont été accueillis dans le cadre des 16 actions de **sensibilisation et de lutte contre l'illettrisme**.

En collaboration avec les centres de gestion de la fonction publique territoriale de la Marne et de la Haute-Marne, 2 actions de **formation au métier de secrétaire de mairie pour les demandeurs d'emplois** ont été mises en œuvre.

UNE TERRITORIALISATION DES FORMATIONS

667 jours de formations en intra (formations organisées en interne dans les grandes collectivités) organisées en 2014.

116 jours ont été réalisés en union de collectivités (volonté partagée de collectivités d'un même territoire d'organiser des formations communes pour leurs agents) dans le cadre des plans de formation départementaux développés avec les centres de gestion de la région.

68
SESSIONS DE FORMATION
« CERTIPHYTO ».

DURÉE MOYENNE
DES SESSIONS DE FORMATION :
2,7 JOURS.

LA PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION SOCIALE DES AGENTS

432 jours de formation représentant **18 % de l'activité** globale.

Le CNFPT Champagne-Ardenne a déployé sur la région une nouvelle offre destinée à mieux garantir une équité pour tous les agents territoriaux de catégorie A, B et C, pour toutes les filières et sur tout le territoire national.

Une offre globale d'orientation et de formation qui prévoit :

- un recensement des demandes de préparation ;
- une autoévaluation en ligne ;
- des tests d'orientation ;
- une offre de parcours personnalisée, en concertation avec la collectivité et l'agent ;
- une articulation avec les formations de remise à niveau dites « Tremplin », de savoirs de base « illettrisme » et de formation continue ;
- des ressources pédagogiques à distance.

923 COLLECTIVITÉS sur **1 398** enregistrées, soit **66 %**, ont créé leur compte sur la plateforme d'inscription en ligne aux formations du CNFPT, représentant **24 072** des **32 947 AGENTS** de Champagne-Ardenne, soit **73 %**.

273 INTERVENANTS,
dont **55 %** sont des agents territoriaux.

LES FORMATIONS D'INTÉGRATION, SUITE À L'ENTRÉE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE OU RÉUSSITE AUX CONCOURS :

275 jours de formation d'intégration représentant **13 % de l'activité** globale.

4 194 jours de formation stagiaires dont **3 501** en catégorie C (83 %) et **693** en catégorie B (17 %).

Les catégories A sont formés par l'Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET) de Nancy.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LE CNFPT À L'ÉCOUTE DES BESOINS DES COLLECTIVITÉS

Le CNFPT Champagne-Ardenne rencontre annuellement les 12 collectivités principales de la région, qui emploient 47 % des agents territoriaux, afin de mettre en place des partenariats durables, formalisés dans des « partenariats de formation professionnelle territorialisée ».

Il accompagne également les collectivités dans la mise en œuvre de plans de formation inter-collectivités mutualisés. 3 plans de formation départementaux ont ainsi été développés, en partenariat étroit avec les centres de gestion, et avec l'appui de secrétaires de mairie référentes.

Zoom sur quelques formations :

« La maîtrise du temps, une dimension essentielle du management » à destination des cadres de la Ville de Romilly-sur-Seine, suite du dispositif de formations de l'équipe d'encadrement engagé en 2011.

« Réussir sa prise de poste d'encadrant catégorie A ou B », à la Ville de Reims et Reims Métropole, visant à répondre aux nouvelles obligations statutaires de formation, suite à la prise de poste à responsabilités.

« La formation : obligations et modalités » ; « les PLU intercommunaux » ; « Les arbres : maladies et élagage » ; « Les nouveaux rythmes scolaires » : 4 journées débat avec les secrétaires de mairie, personnels techniques et ATSEM/agents d'animation du plan de formation de la Haute-Marne et en partenariat avec le centre de gestion. L'occasion également de recenser les besoins en formation à venir.



L'ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS TERRITORIALES

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS DES MÉTIERS TERRITORIAUX

Le CNFPT adapte son offre de service à l'évolution de l'environnement des collectivités et à leurs priorités.

Le CNFPT a développé des bouquets de ressources disponibles sur son site Internet. Le kit « Bien débiter le mandat » a été présenté lors des 14 journées d'actualité auxquelles plus de 400 stagiaires de la région ont participé, dans le cadre de la préparation des élections municipales de mars 2014 et de l'installation des nouveaux élus.

« Les relations élus/fonctionnaires à l'aube d'un nouveau mandat » ont fait l'objet d'une action dans le cadre de la convention réunissant le CNFPT Champagne-Ardenne, le centre de gestion de l'Aube, l'association des maires de l'Aube et l'association des maires ruraux de l'Aube. Ont été abordés la coopération élus/fonctionnaires, les premiers contacts avec un

nouveau maire ou un nouveau président et, plus globalement, les assemblées locales, la vie communale et intercommunale.

Le CNFPT Champagne-Ardenne s'est entouré de formateurs experts en finances publiques, gestion des ressources humaines et organisation territoriale pour appréhender les impacts de l'intercommunalité sur les organisations et les compétences professionnelles en milieu rural notamment, et autour du kit de ressources « Intercommunalité ». Une méthode pédagogique nouvelle « la classe inversée » (appropriation au préalable de connaissances pour les appliquer en formation à la résolution de problèmes et des travaux pratiques, avec l'accompagnement du formateur) a été expérimentée à cette occasion pour la plus grande satisfaction des participants. D'autres sessions sont organisées en 2015 pour ce sujet structurant du paysage local.

FOCUS INSTITUTS

UN RÉSEAU D'EXPERTISE TERRITORIALE

Basés à Angers, Dunkerque, Nancy et Montpellier, les Instituts nationaux spécialisés d'études territoriales (INSET) sont chargés de la formation des cadres A de la fonction publique territoriale. Avec l'Institut national des études territoriales (INET), ils forment le réseau de l'expertise territoriale, réseau prenant en compte l'ensemble des problématiques et politiques publiques mises en œuvre par les collectivités locales en élaborant une offre de formation spécifique à l'attention des cadres A et A+.

Les instituts répondent à une double vocation, territoriale et thématique :

- territoriale, puisqu'ils rayonnent chacun sur une partie du territoire national,
- thématique, puisque chaque institut développe à l'échelle nationale une expertise sur un ou plusieurs champs de l'action publique locale.

À ce titre, l'INSET de Nancy héberge 4 pôles de compétences :

- Action éducative
- Culture
- Citoyenneté et affaires juridiques
- Santé publique

EN 2014 :

30 200 journées formation/stagiaires

60 sessions de formation d'intégration catégorie A, soit 1 142 présents

L'offre de service de l'INSET de Nancy :

- **Formations statutaires :**
 - Intégration
 - Professionnalisation au premier emploi et tout au long de la carrière
 - Prise de poste à responsabilité
- **Itinéraires de formation liés à un métier ou à une politique publique**
- **Cycles de formation professionnelle :**
 - Management
 - Directeur financier de collectivité
 - Responsable des relations internationales
 - ...
- **Préparation aux concours A+ :**
 - Conservateur territorial du patrimoine
 - Conservateur territorial de bibliothèques
 - Ingénieur en chef
- **Petits déjeuners du management**
- **Ateliers de la réforme**
- **Sessions du RESP (Réseau des écoles de service public)**

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS DES MÉTIERS TERRITORIAUX

Le CNFPT ajuste ses formations pour répondre aux évolutions des activités des agents territoriaux.

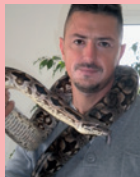
Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et animateurs, intervenant dans la petite enfance, ont expérimenté des techniques de respiration, de relaxation et autour des sens pour « Poser sa voix et se faire entendre auprès d'un groupe d'enfants sans s'épuiser » ou « Accompagner le retour au temps calme en école maternelle ».

Les professionnels des bibliothèques ont suivi un stage

pour « Animer des ateliers d'arts plastiques en bibliothèque ». Démonstrations et applications pratiques à partir de divers matériaux : gravure, peinture, reliure japonaise, livre animé "pop-up".

À la demande de nombreux stagiaires, un stage de perfectionnement sera développé en 2016.

Les policiers municipaux ont bénéficié de la première formation des moniteurs en maniement des armes de l'inter région Est : 5 jours d'exercices et de simulations.



INTERVIEW D'EMMANUEL JOUET, FORMATEUR

Vous intervenez pour le CNFPT Champagne-Ardenne sur des formations « Capture des nouveaux animaux de compagnie ».

Comment en êtes-vous venu à proposer ce type de formations ?

Il y a un véritable engouement des particuliers pour les reptiles, faciles à acquérir, mais dont il est plus difficile de s'occuper. Je suis un passionné de terrariophilie depuis 2001, j'éleve moi-même des serpents, lézards, tortues... J'ai obtenu en 2008 le certificat de capacité à élever des animaux sauvages et depuis cette année, je suis membre de la commission préfectorale qui délivre ces autorisations. Je recueille des animaux, notamment à l'association que j'ai créée en 2012, qui compte 61 membres et à laquelle les collectivités font appel lorsqu'elles ont besoin de confier des animaux trouvés.

Je suis, par ailleurs, formateur depuis 2003 dans le cadre de mon métier de sapeur-pompier professionnel.

Quels agents territoriaux formez-vous ?

Je forme des collègues sapeurs-pompiers et des policiers municipaux de la région. Je les familiarise avec les différentes espèces et leur apprend à manipuler les animaux : les gestes pour immobiliser, contenir et capturer un animal. Ainsi, ils interviennent de façon efficace et en toute sécurité, pour eux et pour l'animal. Pour les policiers municipaux, j'insiste sur la législation, particulièrement complexe et draconienne en France.

Dans quels cas interviennent les policiers municipaux et sapeurs-pompiers ?

Ils sont appelés par des usagers qui trouvent des reptiles dans des habitations ou dans la nature, le plus souvent des animaux échappés ou abandonnés par leurs propriétaires, incapables de s'en occuper dans de bonnes conditions. Devant la méconnaissance de ces animaux (diversité des espèces, difficulté à les identifier, ainsi que leur dangerosité) et leur mauvaise réputation, les particuliers font appel aux pompiers qui viennent les capturer dans le cadre de leur devoir de protection des personnes, des biens et de l'environnement. 50 interventions de ce type sont réalisées par an dans l'Aube.

Interview réalisée par Chrystelle GOBERT, chargée de la communication au CNFPT Champagne-Ardenne.



L'ENGAGEMENT DANS LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Le CNFPT est engagé en faveur de grandes causes d'intérêt général : égalité femmes-hommes, handicap, développement durable, bien-être au travail, lutte contre les discriminations, et lutte contre l'illettrisme.

Depuis 2010, le CNFPT Champagne-Ardenne a fait de la lutte contre l'illettrisme une de ses priorités afin d'accompagner les collectivités dans leurs obligations : 166 agents ont été accueillis dans les 41 actions du dispositif, et 71 d'entre eux ont suivi les modules de formation de 20 jours.

2014 a été l'année de la constitution d'un réseau d'intervenants (au nombre de 6 désormais, avec une intervenante dite « fil rouge »), et du déploiement du dispositif sur la région :

- stages de sensibilisation pour les responsables de service, chefs d'équipe, cadres et agents des services de ressources humaines et de formation, secrétaires de mairie, DGS : repérer et orienter les agents en situation d'illettrisme (1 jour) ;
- pour les agents, tests de positionnement : entretien avec un psychologue du travail et tests sur l'outil informatique « Évado » conçu en partenariat avec l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (1 jour).

Après les tests, orientation vers :

- des stages de réapprentissage et consolidation des savoirs de base dans un contexte professionnel : communication écrite et orale, calcul, environnement territorial (20 jours) ;
- un dispositif de remise à niveau dit "Tremplin" (entre 5 et 10 jours).

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DE LA VIE LOCALE

DÉPLOIEMENT À L'ÉCHELON RÉGIONAL DE LA CONVENTION NATIONALE CNFPT / DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Cette collaboration a été déclinée en Champagne-Ardenne autour de la dématérialisation des procédures comptables dans les collectivités avec la mise en œuvre de formations sur un volet dit stratégique en 2014.

Une suite est prévue en 2015, sur un volet plus technique : outils, étapes et méthodes du processus de dématérialisation.

La particularité de ces stages a résidé dans la mixité du public d'une part (ordonnateurs et comptables), et des formateurs d'autre part (agents territoriaux et du Trésor).

DES FORMATIONS EN INTRA POUR ACCOMPAGNER AU PLUS PRÈS LES BESOINS DES COLLECTIVITÉS



LA MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL AU SDIS DE L'AUBE

DIDIER SUZAMMECK
CHEF DU SERVICE GRH AU SDIS DE L'AUBE

« Dans le cadre de l'expérimentation, le SDIS a réfléchi en interne dès 2013 afin de mettre en place l'entretien professionnel. La nécessité de former les évaluateurs à l'entretien est vite apparue : l'entretien de notation avait un champ limité et n'impliquait jusqu'alors que les chefs de centre alors que l'entretien professionnel demande plus de préparation et concerne tous les niveaux hiérarchiques. Appel au CNFPT a donc été fait pour une formation intra.

L'objectif défini en commun avec le CNFPT et la formatrice a été de 3 ordres : identifier les objectifs et les conditions de réussite de l'entretien, préparer et conduire l'entretien, acquérir les attitudes et comportements propices à l'échange. Concrètement, il s'est agi de décortiquer la fiche de poste, d'identifier les différents thèmes abordés lors de l'entretien et de définir une lecture commune à chacun des critères d'évaluation.

Des exercices et jeux de rôles ont permis aux 26 participants de s'approprier la démarche et d'entrevoir l'importance des différentes postures, tant de la part de l'évaluateur que de l'évalué. »

DES JOURNÉES AUTOUR DE L'ACTUALITÉ

Le CNFPT participe au développement des compétences des agents territoriaux, notamment à travers les journées d'actualité qu'il propose régulièrement en cours d'année en fonction des nouveautés juridiques ou réglementaires.

Une large place est accordée aux témoignages et échanges avec les participants, avec l'apport d'experts, et dans un format d'une journée ou demi-journée.

- « Accompagnement des collectivités dans la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs », en partenariat avec l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV) : 200 personnes accueillies à Reims.
- « Les bases de la réglementation sur les déclarations d'intention de commencement de travaux » : fort du succès de la journée organisée en 2013 à Troyes, déploiement en 2014 sur les 4 départements : 85 participants.
- « L'eau et l'environnement naturel : les 2 bases de l'ingénierie territoriale », en partenariat avec l'Association des ingénieurs territoriaux de France : 61 participants à Charleville-Mézières.

- Des rendez-vous annuels organisés à l'échelle de l'inter région Est :

- « Loi de finances 2014 et ses impacts sur les budgets » en janvier et « enjeux et impacts de la mutualisation sur les finances intercommunales » à l'automne ;
 - « Rendez-vous juridique » : un panorama des évolutions juridiques et leurs conséquences sur les pratiques des collectivités. Thèmes abordés : polices administratives et relations administration/administrés, principe de laïcité, contentieux et question prioritaire de constitutionnalité.
- « Prévention des risques psychosociaux et la promotion du bien-être au travail ». Action reconduite en 2015.
 - Sensibilisation à l'égalité hommes/femmes, à destination des DRH et responsables formation des grandes collectivités.
 - « La mise en place des instances représentatives du personnel » à l'occasion des élections professionnelles du 4 décembre 2014, en complémentarité avec les actions proposées par les centres de gestion de l'Aube, de la Haute-Marne et de la Marne (2 sessions).

LA RELATION AUX INTERVENANTS POUR GARANTIR LA QUALITÉ DE LA FORMATION

Soucieux de la qualité de ses formations, le CNFPT Champagne-Ardenne a mené en 2014 un travail sur la relation avec ses intervenants.

À l'occasion d'un séminaire des cadres de l'inter région Est du CNFPT, « une collaboration créative » a été travaillée grâce à des méthodes d'animation variées (jeux de rôle, mind-mapping...) pour garantir la qualité de la relation tout au long du processus d'emploi des intervenants (du recrutement à l'évaluation de la prestation) ;

Une étude sur les intervenants : renouvellement, provenance géographique, âge, parité... ;

La rencontre annuelle avec les intervenants : la réunion annuelle de 2014 a porté sur les référentiels de formation, méthodes et outils adaptés aux publics apprenants. Des réunions de réseau ont également eu lieu, comme la première rencontre des formateurs « Sécurité au travail » de l'inter région Est.

Ce travail se poursuivra en 2015 avec un « jobdating » pour établir un premier échange avec de futurs intervenants, ou comment aller du CV à un début de collaboration.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



LA DIRECTION RÉGIONALE

Eric AMELINE
Directeur régional

Françoise CORDONNIER
Directrice adjointe formation
Tél. : 03 25 83 10 80
Courriel : francoise.cordonnier@cnfpt.fr

Gérald BRISSON
Responsable des Systèmes d'Information
Tél. : 03 25 83 10 66
Courriel : gerald.brisson@cnfpt.fr

Florence COQUET-MONSSUS
Direction adjointe chargée des ressources
Tél. : 03 25 83 10 62
Courriel : florence.coquetmonssus@cnfpt.fr

Chrystelle GOBERT
Assistante de Direction,
Chargée de la communication
Tél. : 03 25 83 10 98
Courriel : chrystelle.gobert@cnfpt.fr

La délégation Champagne-Ardenne du CNFPT fait partie de l'inter région Est regroupant les délégations Alsace-Moselle, Bourgogne, Franche-Comté et Lorraine du CNFPT et l'Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET) de Nancy.

INGÉNIERIE DE FORMATION

CONSEILLERS FORMATION

**REPÈRES ET OUTILS FONDAMENTAUX
NÉCESSAIRES**

À L'EXERCICE PROFESSIONNEL
Vanessa BLIN-BOSSAERT
Tél. : 03 25 83 10 64
Courriel : vanessa.blin@cnfpt.fr

Marie-Jeanne MISCHLER
Tél. : 03 26 64 37 43
Courriel : mariejeanne.mischler@cnfpt.fr

**MANAGEMENT - GRH
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE ET
RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE**
Correspondant territoire Haute-
Marne

Vanessa BLIN-BOSSAERT
Tél. : 03 25 83 10 64
Courriel : vanessa.blin@cnfpt.fr

**AFFAIRES JURIDIQUES
SÉCURITÉ DES AGENTS AU TRAVAIL - SÉCURITÉ
ET PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES
PLANS DE FORMATION DÉPARTEMENTAUX**

Pascal POTIER
Tél. : 03 25 83 10 90
Courriel : pascal.potier@cnfpt.fr

**FINANCES ET GESTION FINANCIÈRE
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE
EUROPE ET INTERNATIONAL
FORMATION PROFESSIONNELLE ET RECHERCHE
FORMATION D'INTÉGRATION
ILLETTRISME**

Responsable de l'antenne et
correspondant territoire Marne
Marie-Jeanne MISCHLER
Tél. : 03 26 64 37 43
Courriel : mariejeanne.mischler@cnfpt.fr

**INFORMATIQUE ET ADMINISTRATION DES
SYSTÈMES D'INFORMATION**

Gérald BRISSON
Tél. : 03 25 83 10 66
Courriel : gerald.brisson@cnfpt.fr

**SOCIAL, SANTÉ
CITOYENNETÉ ET POPULATION
CULTURE, ARCHIVES ET DOCUMENTATION**

Eric LEGRAND
Tél. : 03 25 83 10 71
Courriel : eric.legrand@cnfpt.fr

**ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE
RESTAURATION SPORT**
Responsable de l'antenne et
correspondant territoire Ardennes

Bruno PETIT
Tél. : 03 24 56 21 05
Courriel : bruno.petit@cnfpt.fr





GÉNIE TECHNIQUE

Carole CAILLET-CALLÉ

Tél. : 03 25 83 10 91
Courriel : carole.caillet@cnfpt.fr

ENVIRONNEMENT

Carole CAILLET-CALLÉ

Tél. : 03 25 83 10 91
Courriel : carole.caillet@cnfpt.fr

Marie-Pierre CLAVEL

en délégation
Tél. : 03 25 83 10 72
Courriel : mariepierre.clavel@cnfpt.fr

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT LOCAL PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS ET REMISE À NIVEAU EMPLOIS D'AVENIR

Véronique LEDOUX-JOURDAN

Tél. : 03 25 83 10 65
Courriel : veronique.ledouxjourdant@cnfpt.fr

LE SERVICE RESSOURCES

Chargée d'accueil

Audrey BUREL

Tél. : 03 25 83 10 60
Courriel : audrey.burel@cnfpt.fr

Secrétariat

Emeline SERRE

Tél. : 03 25 83 10 75
Courriel : emeline.serre@cnfpt.fr

Responsable comptable

Johann PETITJEAN

Tél. : 03 25 83 10 69
Courriel : johann.petitjean@cnfpt.fr

Assistants comptables

Valérie JANCENELLE

Tél. : 03 25 83 10 74
Courriel : valerie.jancenelle@cnfpt.fr

Nathalie SEYLER

Tél. : 03 25 83 10 63
Courriel : nathalie.seyler@cnfpt.fr

Reprographie, logistique, bâtiment

Stéphane MERGER

Tél. : 03 25 83 10 81
Courriel : stephane.merger@cnfpt.fr

ASSISTANTES FORMATION

Aimée BERTIN

Tél. : 03 25 83 10 70
Courriel : aimee.bertin@cnfpt.fr

Marie CICCARELLI

Tél. : 03 25 83 10 68
Courriel : marie.ciccarelli@cnfpt.fr

Marie-Pierre CLAVEL

Tél. : 03 25 83 10 72
Courriel : mariepierre.clavel@cnfpt.fr

Séverine LAMARQUE

Tél. : 03 25 83 10 79
Courriel : severine.lamarque@cnfpt.fr

Régine ROUGEAU

Tél. : 03 26 64 37 43
Courriel : regine.rougeau@cnfpt.fr

Evelyne PONCELET

Tél. : 03 26 64 72 98
Courriel : evelyne.poncelet@cnfpt.fr

Jeanine BERGER

Tél. : 03 24 56 21 05
Courriel : jeanine.berger@cnfpt.fr

Catherine VARALTA

Tél. : 03 25 83 10 82
Courriel : catherine.varalta@cnfpt.fr

SECRÉTAIRES FORMATION

Martine CAMPAT

Tél. : 03 25 83 10 67
Courriel : martine.campat@cnfpt.fr

Nathalie DARCE

Tél. : 03 25 83 10 77
Courriel : nathalie.darce@cnfpt.fr

Sabrina DAVEZIES

Tél. : 03 25 83 10 76
Courriel : sabrina.davezies@cnfpt.fr

Dominique LEFOULON-DUSOLLIER

Tél. : 03 25 83 10 78
Courriel : dominique.lefoulon@cnfpt.fr

Karole ALLAIN

03 26 64 37 43
Courriel : karole.allain@cnfpt.fr

LA DÉLÉGATION RÉGIONALE

1, esplanade Lucien-Péchart
CS 83046
10012 TROYES CEDEX
Tél. : 03 25 83 10 60
Fax : 03 25 83 10 61

LES ANTENNES DÉPARTEMENTALES

ANTENNE DE LA MARNE

Complexe Gérard-Philipe
19, avenue du Général-Sarrail
CS 60189
51009 CHÂLONS-EN-
CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 64 37 43
Fax : 03 26 21 43 00

Centre de formation de REIMS

Faculté de Droit
57 bis, rue Pierre-Taittinger
51100 REIMS
Tél. : 03 26 64 72 98
Fax : 03 26 84 25 90

ANTENNE DES ARDENNES

8, rue de Clèves
CS 40042
08008 CHARLEVILLE-
MEZIÈRES CEDEX
Tél. : 03 24 56 21 05

CENTRE DE FORMATION DE LA HAUTE-MARNE

Quartier Foch
6, rue Raymond-Savignac
52000 CHAUMONT
Tél. : 03 25 83 10 82
Fax : 03 25 31 27 33

ÉVÉNEMENTS

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT ET DES SALLES DE FORMATION ONT ÉTÉ RÉALISÉS AU SIÈGE DE LA DÉLÉGATION À TROYES.



LA DÉLÉGATION ÉTAIT PRÉSENTE À LA FOIRE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, DANS LE CADRE DU CARREFOUR DES ÉLUS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, QUI A EU LIEU LES 29 ET 30 AOÛT 2014.



DE NOUVEAUX COLLÈGUES À LA DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

◀ Depuis novembre 2014, Catherine VARALTA vous accueille au centre de formation de Haute-Marne à Chaumont. Elle succède à Jocelyne THIEBAUT.

Suite à la mutation de Catherine SALLÉ, l'équipe a accueilli en septembre 2014, Véronique LEDOUX-JOURDAN en tant que conseillère formation. Elle a en charge la préparation aux concours et examens professionnels, l'urbanisme et le développement local, et la formation des emplois d'avenir.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE
1, ESPLANADE LUCIEN-PÉCHART – CS 83046 – 10012 TROYES CEDEX
TÉL. : 03 25 83 10 60 – FAX : 03 25 83 10 61
WWW.CNFPT.FR
